

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Lambaréné : une adolescente emportée par l'Ogooué

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

UNE adolescente de 17 ans, Sandra Viviane Mengue, élève en classe de 4e au Lycée Michel-Fanguinoveny de Lambaréné – établissement dans lequel enseigne son père –, a été emportée par les eaux de l'Ogooué le 25 février dernier. Les gendarmes de la brigade du chef-lieu de la province du Moyen-Ogooué, qui ont promptement été mobilisés, étaient sur les dents, en vue de retrouver la disparue.

Le corps de cette dernière est finalement remonté à la surface samedi dernier. Selon une source policière proche du dossier, jeudi dernier vers 18 heures, Sandra Viviane Mengue se rend non loin du débarcadère jouxtant le lycée Michel-Fanguinoveny pour une baignade. Elle n'est pas seule. Sa petite sœur Marie Princesse Ada Ndong-Obiang l'accompagnait. Mais au moment où les deux ados se jettent à l'Ogooué, la plus jeune est précipitamment attirée par le courant du fleuve. Aussi cette dernière envisage-t-elle de

porter secours à sa cadette. Mais rien n'y fait. C'est plutôt un jeune homme qui vit la scène, qui plonge instantanément dans l'eau et parvient à rattraper Marie-Princesse. Malheureusement, si le secouriste réussit à arracher la puinée de Sandra Viviane Mengue des eaux troubles, cette dernière n'aura pas autant de baraka. En effet, l'aînée est emportée par les flots impétueux à cet endroit-là. " Les gendarmes de la brigade locale ont été alertés, mais il faisait déjà nuit. Vendredi matin, leurs collègues de la brigade nautique ont sillonné la zone du drame à plusieurs reprises. Toujours sans résultat ", a indiqué un Officier de



Photo : Paterne N'DOUNDA

police judiciaire (OPJ), dans l'après-midi de vendredi.

Samedi 27 février, vers 7 h 30, les élé-

ments de la brigade nautique ont finalement retrouvé et repêché le corps sans vie de l'adolescente.

Port-Gentil : le corps d'une quadragénaire découvert à Bilingue



Photo : Jean-Paulin Allogo, Jean-Paulin Allogo

La maison de dame M.B. dont le corps a été découvert, vendredi 26 février dernier, à Port-Gentil.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

VENDREDI dernier dans la matinée, les habitants du quartier Bilingue dans le 2e arrondissement de la commune de Port-Gentil, étaient en état de choc. Et pour cause : le corps sans vie de M.B., Gabonaise, à peine 40 ans, a été découvert dans la maison qu'elle occupait sur le terrain familial. Informées de cette découverte macabre par le voisinage, les autorités judiciaires se sont immédiatement rendues sur les lieux. Le procureur de la République a procédé au constat d'usage permettant d'attester effectivement du décès, avant d'autoriser la levée de la dépouille par une maison de pompes funèbres. D'après le témoignage du frère

ainé de la défunte, l'état de santé de dame M.B. s'était considérablement dégradé ces derniers temps. Aussi, la mort de sa sœur ne l'aurait pas vraiment surpris. On raconte que la quadragénaire aurait longtemps souffert de plaies inapaisables à la hauteur des deux pieds à cause du diabète. Et malgré son admission dernièrement à l'hôpital régional de Ntchengue, la santé de cette compatriote n'aurait cessé de se dégrader. Signe pour certains membres de sa fratrie qu'il n'y avait manifestement plus d'espoir. La mort de M.B. interpelle tout de même à plus d'un titre. Car, à ce qu'il semble, elle vivait seule dans la maison. Alors que la responsabilité parentale exige en principe, en pareilles circonstances, que la personne soit entourée.

**MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX ET
CHARGE DES DROITS DE L'HOMME**

Date de lancement	: le 01 mars 2021
Appel d'offres	: AON°02/Alimentation/Prisons/2021-2022-2023
Nom du projet	: Fourniture de produits alimentaires aux prisons.
Source de financement	: Etat gabonais, budget 2021-2022-2023

1. OBJET
Le Commandement en Chef de la Sécurité Pénitentiaire lance un appel d'offres pour la fourniture de produits alimentaires aux prisons centrales de Franceville, Koula-Moutou, et Makokou.

2. ALLOTISSEMENT
Le présent appel d'offres est réparti en trois (3) lots suivants :

- Lot n°1 : Fourniture de produits alimentaires à la prison de Franceville ;
- Lot n°2 : Fourniture de produits alimentaires à la prison de Koula-Moutou ;
- Lot n°3 : Fourniture de produits alimentaires à la prison de Makokou ;

Pour chaque lot, les produits alimentaires à livrer sont constitués de sept (7) sous lots comme suit :

- Sous lot volaille ;
- Sous lot poisson ;
- Sous lot viande ;
- Sous lot riz ;
- Sous lot conserves ;
- Sous lot légumes ;
- Sous lot boulangerie.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs sous lots d'un lot déterminé ou également pour plusieurs lot. Dans ce cas, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat peut être attributaire de tous les sous lots des trois lots.

3. PARTICIPATION
Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION
En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 300 000 F CFA par lot. Le paiement se fera sur présentation d'un ordre de recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP). Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Ministère de la Justice Garde des Sceaux, Chargé des Droits de l'Homme

Commandement en Chef de la Sécurité Pénitentiaire

Direction des Affaires Financières et du Budget

Tel : +241 74 34 01 65
+241 66 24 99 87
Email : tdycisse@live.fr

6. CRITERES D'EVALUATION
Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'IS 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION
Les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus au plus tard le mardi 22 mars 2021 à 12 h 00 et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant HT de l'offre. A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

8. OUVERTURE DES PLIS
Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le mardi 22 mars 2021 à 15h 30 dans la salle de réunion du Commandement en Chef, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant ses services.

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénafort MINTSA OYAMB

Le Commandant en Chef de la Sécurité Pénitentiaire



Jean Germain EFFAYONG ONGONG